



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DGA DÉVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOUS-DIRECTION INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE ET EXPERTISE

SERVICE DECHETS ET CARRIERES

Monsieur Jean-Claude GLOMAUD

Président de l'association

Sauvegarde et défense de l'environnement de

Mandelieu la Napoule et de l'Estérel

785 avenue des Amazones

«Le Grand Coteau»

06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Nice, le **17 MARS 2008**

Monsieur le Président,

Par courrier du 10 février 2008, vous avez appelé l'attention de Monsieur le Président du Conseil général sur plusieurs aspects de la problématique déchets.

En réponse à vos interrogations, je vous précise que l'étude de recherche des sites, lancée fin 2007, est en cours de réalisation et que ses premières conclusions ne seront restituées par le bureau d'études retenu qu'à la fin du premier semestre 2008, et présentées alors à la commission consultative du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Concernant les solutions destinées à faire face à la fermeture de la Glacière, je ne peux que vous rappeler, une nouvelle fois, que le Conseil général n'a pour compétence que le suivi du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés, et que la responsabilité de la collecte et du traitement des déchets ménagers appartient exclusivement aux communes et groupements de communes concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général des services

Pierre BAYLE

Préfet